

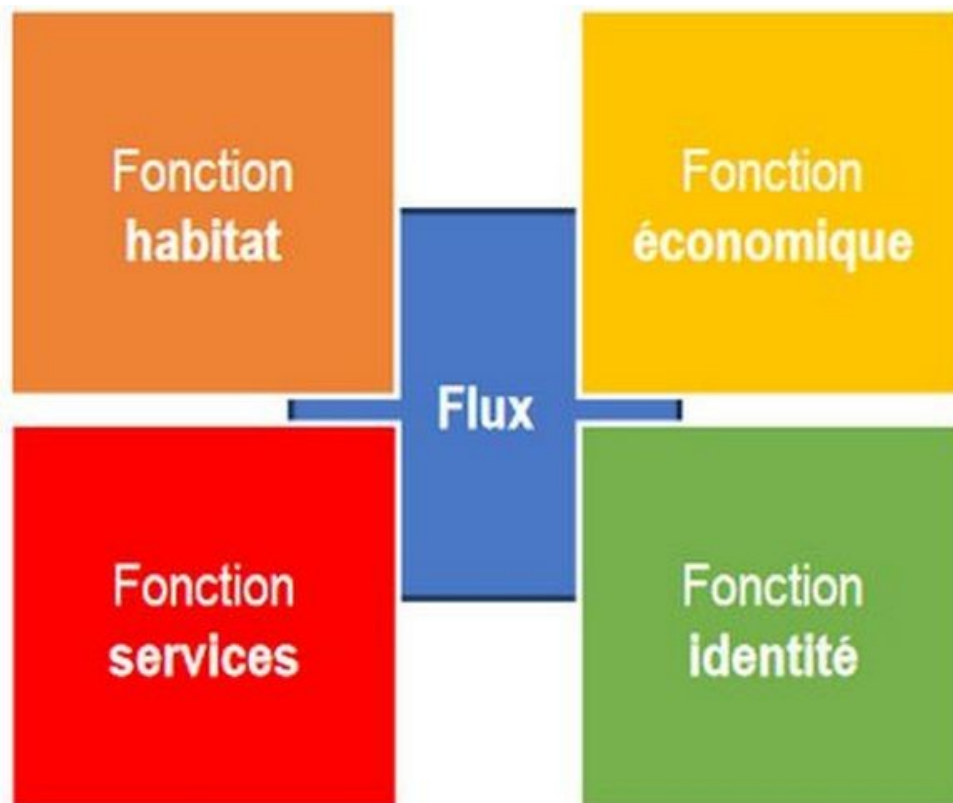
Redynamisation du Bourg Place Armand-Pugnot



**Réunion publique du
03 décembre 2024**

- **Déroulé de la réunion :**
 - Rappel de la démarche
 - Les apports de la concertation
 - Échanges sur le scénario « opérationnel »
 - Planning prévisionnel

➤ Pourquoi redynamiser le bourg ?



➤ **Les axes structurants du projet :**

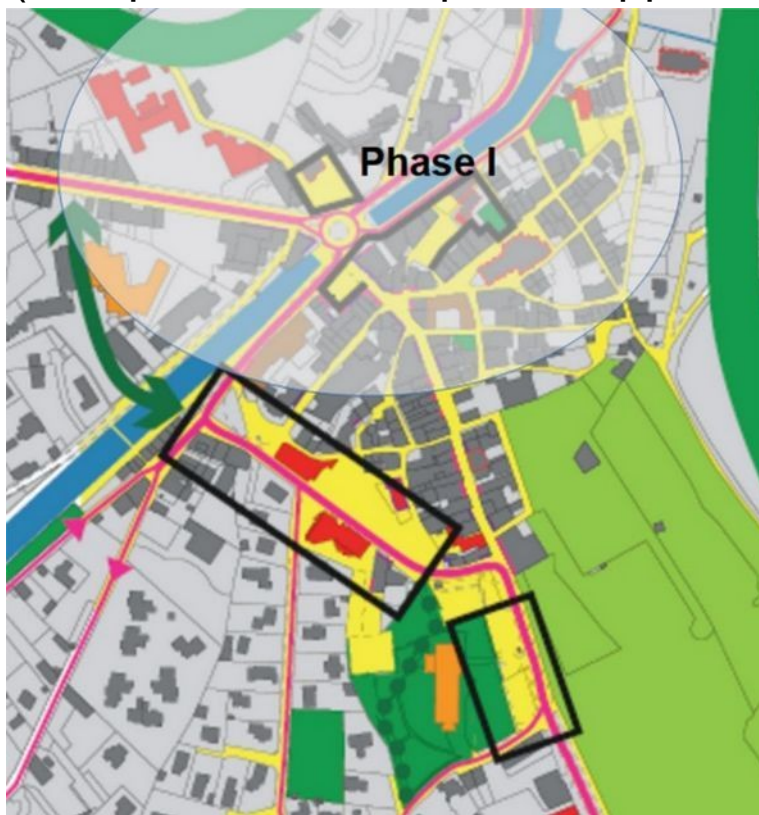
« créer une véritable place de village »

- **Mobilité**
- **Végétalisation**
- **Attractivité**
- **Convivialité**



➤ La genèse du projet

- **2015** : Engagement de la redynamisation du Bourg
- **2018 – 2020** : Réalisation de la 1^{ère} phase Thevenet / Debelle & anticipation de la 2^{ème} phase : extension parking des petits jardins (Compensation des places appelées à être supprimées place Armand-Pugnot)



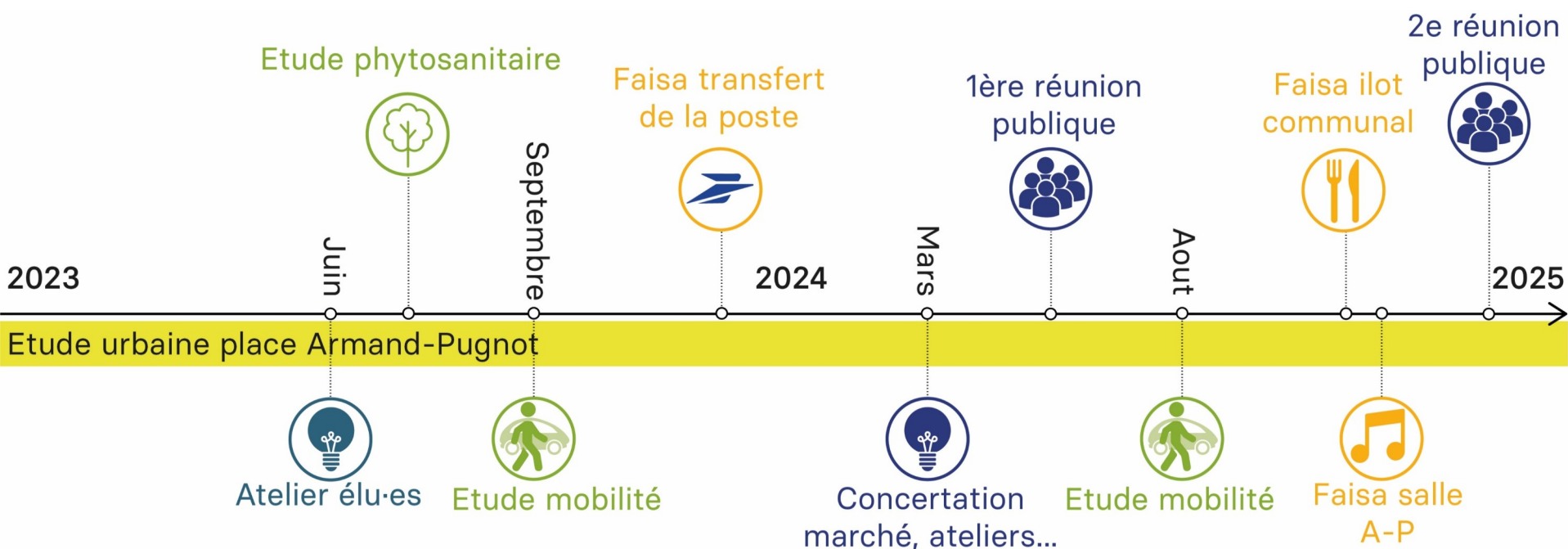
1^{ère} Phase :

- Restructuration du cinéma
- Aménagement du parc Durand
- Sécurisation rue du Boutet
- Sécurisation Av. Stalingrad
- Plan d'actions commerciales
- Signalétique (RIS, jalonnement, ...)
- Réfection éclairage Grande Rue
- Aire de vidange campings car
- Restructuration GS Debelle (Maternelle)

➤ Les étapes clés du projet

• 2022

- Avril : Réunion publique & questionnaire en ligne
- Décembre : engagement étude urbaine



➤ Les temps de concertation :

- Stands marché : 1^{er} & 8 mars
- Ateliers habitants : 22 & 23 mars
- Atelier commerces & services : 25 mars
- Atelier « circulation » → 25/04/24
- Réunion d'échanges « circulation » → 15/05/24 (ateliers + CQ)
- Réunion publique de restitution → 24 juin 2024

→ **Bilan de la concertation**

& échanges sur le scénario issu de la concertation

Réunion publique du 3/12

→ Présentation du scénario opérationnel & plan de circulation



LA CONCERTATION : les apports

➤ Un nouveau poumon vert

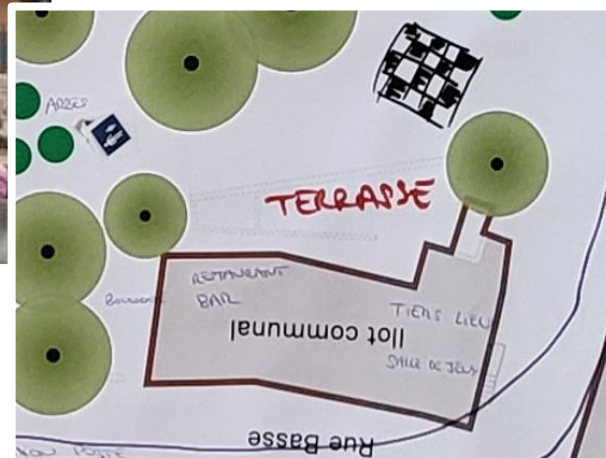
- Conserver et conforter les arbres existants
- Désimperméabiliser les sols
- Offrir des espaces d'ombrage supplémentaires et créer des îlots de fraîcheur
- Retrouver l'esprit de jardin initial
- Présence de l'eau à montrer : fontaine
- Végétaliser les pieds de façades



LA CONCERTATION : les apports

➤ Renforcer l'attractivité de la place

- Confortement activités participant à l'attractivité de la place
- Déménagement de la Poste dans la maison "Pailhes"
- Démolition de la Poste actuelle (niveau place) & y installer une Halle (animations, ...)
- Réhabilitation de l'îlot communal (bar / restaurant, tiers lieu...)
- Maintenir le marché et le mettre en valeur
- Salle Armand-Pugnot : équipement socio-culturel ouvert sur la place & transfert école de musique



LA CONCERTATION : les apports

➤ **Priorité aux modes actifs (et TC)**

- Réduction de la place de la voiture
- Conservation de quelques places PMR (& dépose minute)
- Compensation des stationnements : en silo (Petits jardins) ou paysager (parking Charminelle)
- Une voie partagée en sens unique et fermée les jours de marché
- Réouverture du passage « randon Blanche court » pour faire le lien avec la Grande Rue



LA CONCERTATION : les apports

➤ Une place conviviale

- Gradins de Verronnière (boulodrome) : réappropriation de l'espace & meilleure connexion à la place
- Agora côté ancienne fontaine : scène musique et théâtre de verdure, ...
- Renforcer les liens intergénérationnels (jeux d'enfants, adultes & personnes âgées)
- Mutualisation / réversibilité des espaces (jeux dans les arbres, au sol, design actif, ...)



LA CONCERTATION : les apports

➤ La circulation

- Pas de de sens de circulation privilégié ...
... même si le sens nord / sud paraît plus intéressant pour le projet
- La fermeture complète le vendredi est réaffirmée
→ priorité marché forain, point fort à prioriser
(en lien avec les enjeux de végétalisation de la place)
- Problèmes d'accessibilité des poches de stationnement « sud » depuis le nord en cas de fermeture totale le vendredi matin
→ Possibilité de conserver un double sens sur la partie haute de Plein Soleil entre Achard et la rue des Petits jardins pour l'accès aux parkings
- Des inquiétudes // évolution du trafic
« rue Achard en sens sud/nord » : de 920 v/j → 2.800 v/j
« rue Achard en sens nord/sud » : de 920 v/j → 1.700 v/j
→ Nécessité de revoir la répartition des reports de flux entre les différentes voies concernées ...

LA CONCERTATION : les priorités qui en découlent



1 RETROUVER DE LA VÉGÉTATION AU MAXIMUM
ANIMATION ++



2 LIMITER LE TRAFIC ET CONSERVER UNE ACCESSIBILITÉ À TOUS

3

CONSTRUIRE UNE HALLE
RECRÉER UN PASSAGE VERS LA GRANDE RUE
RÉNOVER LES BÂTIMENTS AUTOUR DE LA PLACE
CRÉER DES JEUX ACCESSIBLES À TOUS

...

- **Un scénario en 4 phases**
- **De 2025 à 2032**
- **Évalué en phase préalable à 8,5 M€**
- **Une incertitude**
→ **Transfert de l'école de musique dans l'espace Armand-Pugnot**
(étude de faisabilité en cours de finalisation)
- **Une période de « test » du plan de circulation**

→ Le scénario opérationnel

Phase 1 (2025 – 2026) :

- Transfert de la Poste
- Aménagements transitoires : passage en sens unique de la rue Jean Achard (& fermeture dans les deux sens le jour de marché), zone de rencontre dans le bourg, déplacement de l'arrêt TC (provisoire) sur la rue Plein Soleil,
- Traitement de la façade de la salle Armand-Pugnot,
- Engagement des études préalables et de la maîtrise d'œuvre globale sur l'espace public,
- Engagement des demandes de dévoiement des réseaux (secs & humides) en fonction du projet.



Zoom sur les aménagements transitoires & Zone de rencontre sur l'ensemble du Bourg :

Principes :

- Marquage au sol pour "affirmer" la zone de rencontre ; différenciation parties circulées // piétonnes,
- Mobilier pour faciliter l'appropriation par les piétons des espaces libérés,
- Changement des sens des entrée / sortie du parking Armand-Pugnot



→ Le scénario opérationnel

Phase 2 (2026 – 2027) :

- Démolition de la Poste et traitement de surface provisoire & construction halle (bois) // en fonction faisabilité école de musique
- Suppression des places de stationnement du côté sud de la place (déjà compensées) & design actif temporaire étendu sur le parvis (conservation places PMR / dépose minute)
- Compensation des places de stationnement : dévoiement des réseaux & réaménagement Honoré de Balzac et parking Charminelle
- Aménagement liaison square Demirleau → parc Charminelle & arrêt TC Plein Soleil

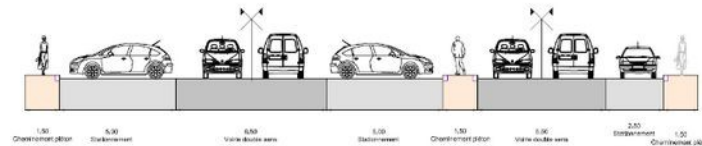


Zoom compensation du stationnement

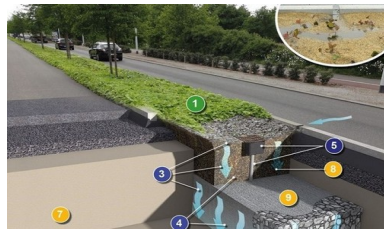
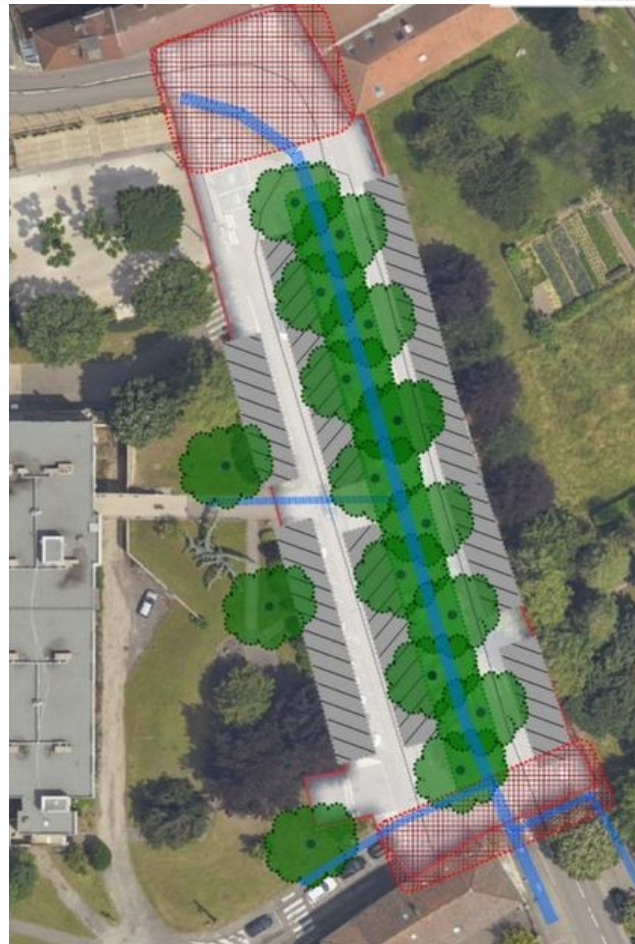
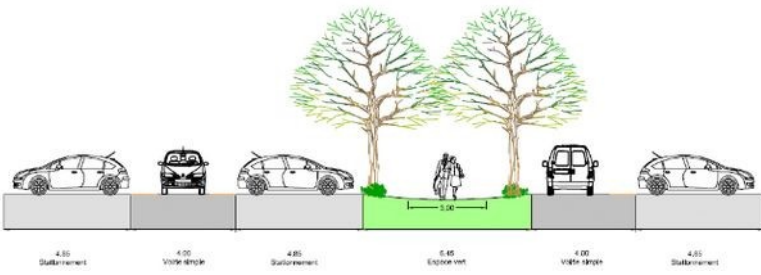
Restructuration du parking Charminelle :

- Restructuration Av. Honoré de Balzac suite mise en sens unique
→ Zone de rencontre
- Création d'un cheminement modes doux paysagé
- Création d'une trentaine de places
- Désimperméabilisation / végétalisation (stationnement)
- Gestion des eaux par infiltration (coulée verte)

Profil actuel

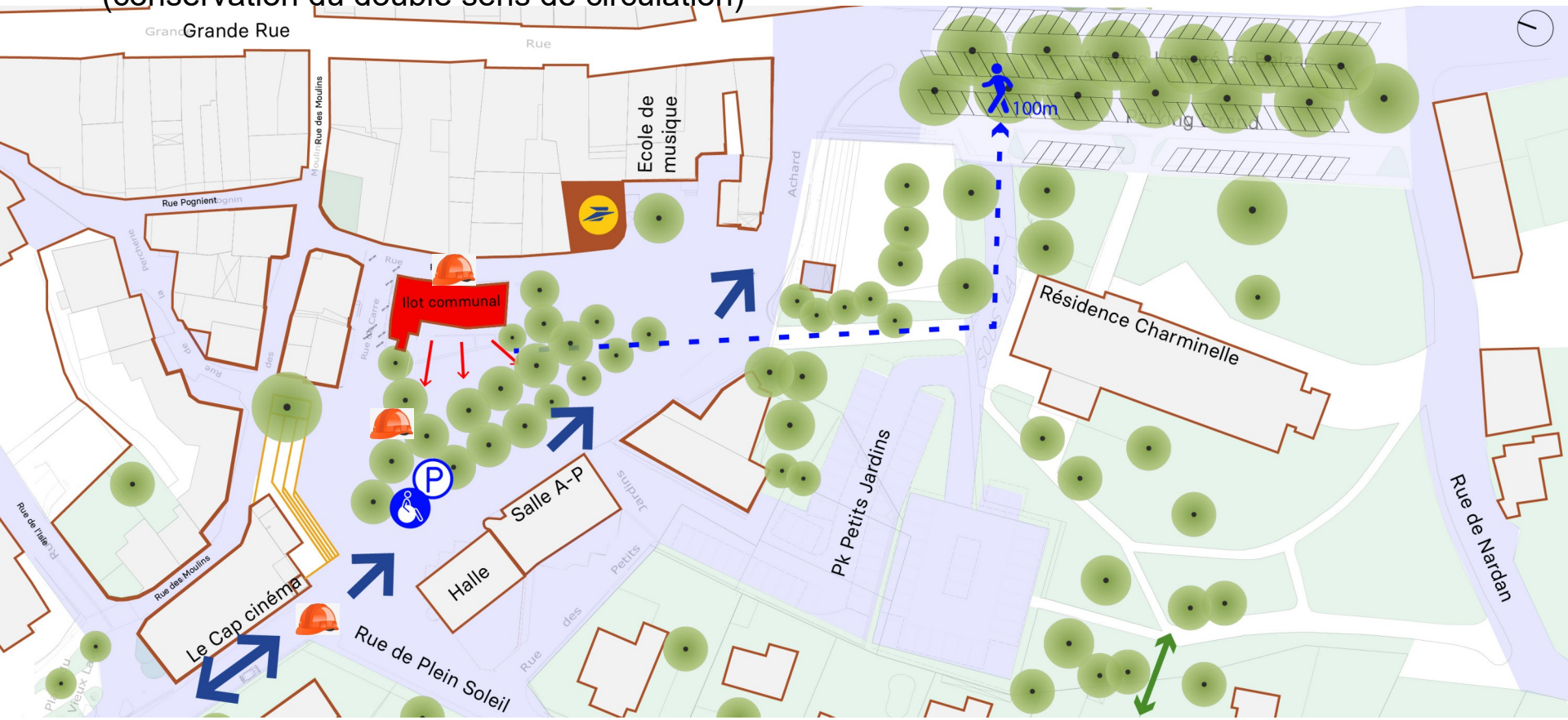


Profil projet



Phase 3 (2028-2029) :

- Réhabilitation patrimoniale de l'îlot communal :
- Travaux sur la partie « nord » de la place : dévoiement des réseaux, démolition square et jardinière, aménagement théâtre de verdure, plantations, revêtements de surface + rue Jean Achard, mobilier (stationnement vélo, bancs, panneau lumineux, ...), éclairage, espace ludique (peinture sol, mobilier modulable, places de stationnement (PMR / dépose minute), accessibilité cinéma, sanitaires publics, ...
- Travaux au droit du cinéma pour création d'une zone de rencontre (conservation du double sens de circulation)



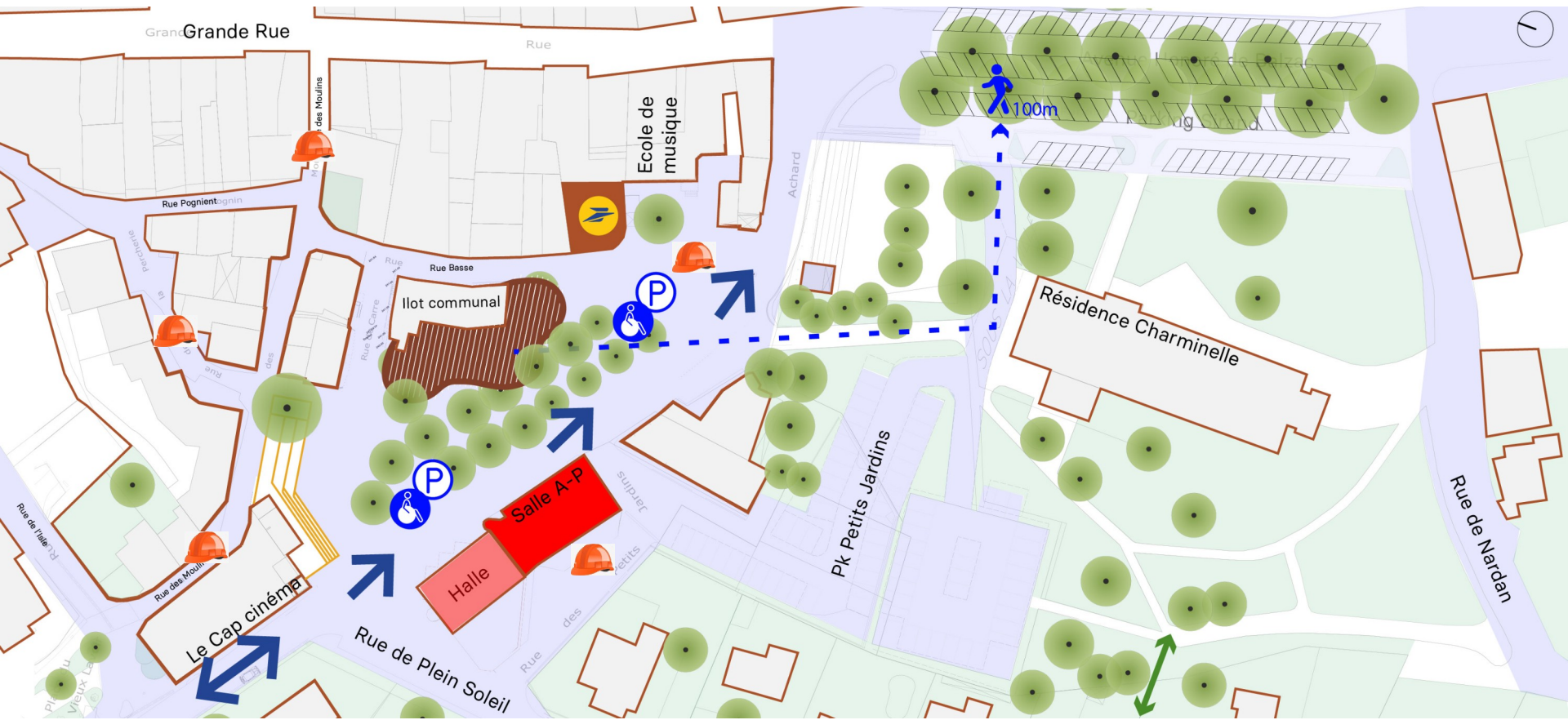
Zoom réhabilitation patrimoniale - îlot communal :

- Pas de modification de volume / démolitions partielles (murs intérieurs, excroissances, ...)
- Reprise des ouvertures (ouvertures sur la place à l'ouest, ...)
- Démolition & reconstruction des planchers (mise en accessibilité)
- Aménagement d'une terrasse à l'Ouest en lien avec la place (accessibilité)
- Le logement + « Chez Laurette » = 1 seul volume de 153 m² (contre 70 m² aujourd'hui)
→ Restauration + autre activité ?



Phase 4 (2030-2032):

- Travaux sur la partie « sud » de la place : dévoiement des réseaux, plantations, revêtements de surface + rue Jean Achard, mobilier (stationnement vélo, bancs...), éclairage, places de stationnement (PMR/ dépose minute), désimperméabilisation, végétalisation, ...
- *Réhabilitation de la salle Armand-Pugnot → Espace socioculturel (transfert école de musique, ...)*
// Faisabilité en cours
- Traitement des voies entre Armand-Pugnot & Grande Rue (design actif)
- Aménagement du point d'apport volontaire parking des petits jardins



Zoom sur le plan de circulation :

- Synthèse des scénarios présentés :

Avantages : Réduction de l'emprise VL (Achard) au bénéfice du projet (modes actifs, marché forain, animations, végétalisation, ...) baisse du trafic PL (Achard, ...), maintien de la desserte TC, impact faible sur l'accessibilité aux poches de stationnement



- Sens sud / nord (identique marché du vendredi)
Aucun changement de sens de circulation sur le réseau // plan de circulation existant
... un trafic qui se reporte principalement sur les rues de Plein Soleil & Nardan

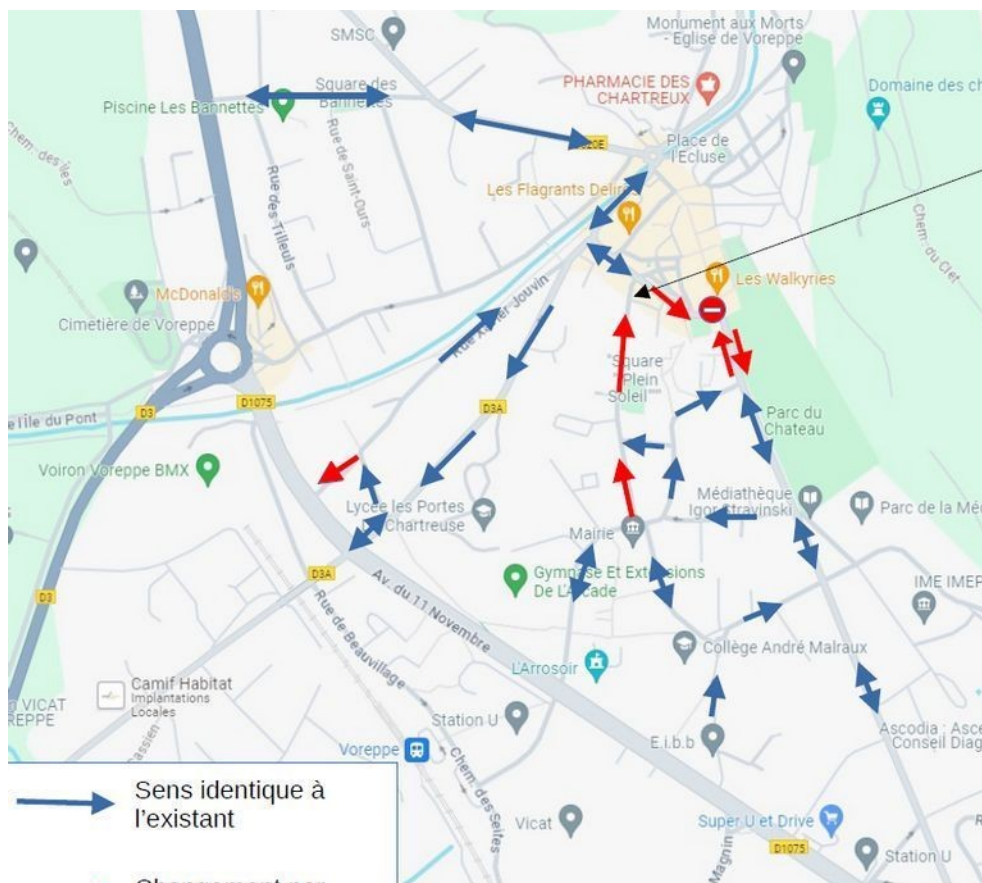


- Sens nord / sud (sens inverse marché du vendredi)
Des changements de sens de circulation sur le réseau // plan de circulation existant
.. des reports de circulation moins importants dilués sur plus de voies : Plein Soleil, Lacordaire, Tissages, Xavier Jouvin, Nardan, Av. du 11 novembre, Hoirie, ...)



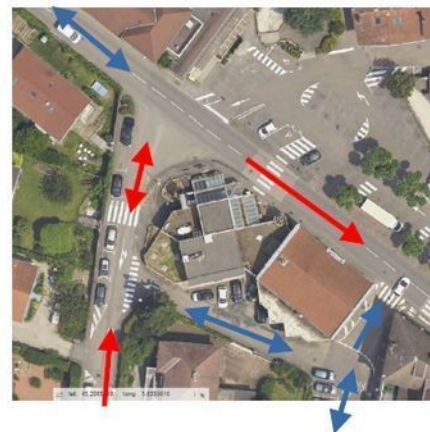
Zoom sur le plan de circulation :

- Après plusieurs échanges en ateliers, en réunion publique, et en groupe de travail, il est proposé de tester la mise en sens unique de la rue Jean Achard dans le sens nord/sud (& fermeture totale les jours de marché) avec quelques adaptations (maintien des sens actuel de circulation sur Nardan, Lacordaire & rue de l'Hoirie)



- Sens identique à l'existant
- Changement par rapport à l'existant

Mise en double sens de la portion "haute" de plein soleil
 → permet aux véhicules venant du Nord d'accéder aux poches de stationnements principales les jours de marché (surtout utile les jours de marché – cf diapo n°4)



- Décembre 2024 : Finalisation de l'étude de faisabilité (transfert école de musique)
- Janvier 2025 : Validation du scénario opérationnel
- Février → Mars 2025 : Écriture du programme global de l'opération
- Mars 2025 : Engagement du test du plan de circulation
- Avril 2025 : Engagement des opérations en Conseil municipal
- Juin 2025 : Consultations des maîtres d'œuvre
- Juillet / août 2025 : Aménagements transitoires
- 2026 : Engagement des premiers travaux ... → 2032